# 

* Date : 03-12-2008
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2008773294
* Author :

Justice de paix du canton d'Andenne
Par ordonnance de M. le juge de paix du canton d'Andenne en date du 24 novembre 2008, le nommé M. Absil, Arthur, né le 26 août 1934, à Sclayn, domicilié et résidant rue Godion 115, à 5300 Sclayn, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Brix, Françoise, avocat, dont les bureaux sont établis boulevard Isabelle Brunell 2/1, à 5000 Namur.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (singé) Gregoire, Martine.